

Numéro 54, 14 novembre 2011 . ISSN 2031-0293

Aurore Van de Winkel

Bruxelles au cœur des légendes urbaines?

Cet article présente des légendes urbaines diffusées à Bruxelles et reflétant un imaginaire urbain mâtiné de caractéristiques locales. Présentés comme des faits-divers alors que leur véracité est douteuse, ces récits mentionnant la capitale relatent des agressions ou des dommages arrivés à un anonyme ou à l'ami d'un ami, dans les espaces publics quotidiens, les lieux de passage, les itinéraires personnels ou des commerces connus. Mettant en scène la confrontation avec l'Autre, des machines ou la Nature, ils présentent Bruxelles comme un lieu de danger où la sécurité devient l'affaire de tous. Si les récits peuvent servir d'avertissement, ils permettent aussi aux individus de réaffirmer leur identité en désignant des boucs émissaires. Toutefois ces légendes s'ancrant à Bruxelles peuvent provenir d'ailleurs et se diffuser internationalement. Les lieux cités sont des leurres, destinés à augmenter le sentiment de proximité, les affects et l'identification de leurs récepteurs aux personnages des récits. Bruxelles y apparaît comme une coquille vide présentant les mêmes caractéristiques que toute grande ville des pays occidentaux industrialisés. Une coquille toutefois nécessaire à l'imaginaire contemporain!

Aurore Van de Winkel est Docteur en Information et Communication de l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Collaboratrice scientifique de l'Institut Langage&Communication, elle est également Chercheuse associée au Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe de l'Université de Strasbourg. Elle est la fondatrice de Credentia, un réseau international d'études sur la croyance (credentia-riec.net). Elle s'est spécialisée dans l'étude des légendes urbaines, rumeurs, récits, théories du complot et processus de construction de défense et de diffusion des croyances profanes.

Aurore Van de Winkel, +32(0)474 43 59 94, avandewinkel@yahoo.com

Christophe Mincke (Secrétaire de rédaction), +32(0)2 211 78 22 / +32(0)473 21 02 65, mincke@fusl.ac.be



Introduction

1. Bruxelles est une ville chargée d'histoire et est au cœur de nombreuses légendes traditionnelles¹ dont nous connaissons plus ou moins la part de vérité et de fiction grâce aux nombreux travaux d'historiens. En tant que ville d'un million d'habitants et capitale de la Belgique et de l'Europe mêlant diverses communautés socioculturelles, ethniques et linguistiques, elle est aussi mise en scène dans de nouveaux récits, rendant floue la frontière entre réalité et imaginaire, au point de parfois en devenir un personnage à part entière. Le film de fiction documentaire *le Dossier B* (Schuitem, Peeter et Leguebe, 2002)² ou la bande dessinée *Brüssel* de Benoît Peeters et François Schuitem (2008), racontant l'existence d'une ville parallèle à Bruxelles, gangrenée par la volonté de modernisation et de progrès au détriment de ses habitants, en sont deux exemples. Ces récits reprennent des éléments, événements ou personnages historiques, comme la destruction de quartiers paupérisés du centre de la ville pour construire la jonction ferroviaire Nord-Midi ou encore l'enlèvement de Paul Van den Boeynants, alors Premier ministre, pour les intégrer dans une fiction faisant la part belle au paranormal.
2. Bruxelles est aussi le théâtre de légendes urbaines, diffusées en tant que faits divers par des personnes croyant au moins partiellement en leur véracité alors que cette dernière est douteuse.
3. Quels sont les récits légendaires contemporains qui circulent dans nos 19 communes ? À quelle catégorie de légendes urbaines appar-

tiennent-ils ? Que peuvent-ils nous apprendre sur notre capitale, les préoccupations de ses habitants et leurs besoins ? Présentent-ils des caractéristiques particulières par rapport aux récits de ce genre circulant dans les autres villes ?

4. Cet article présentera tout d'abord une définition des légendes urbaines, l'approche utilisée pour les étudier puis examinera différents types de récits que l'on retrouve à Bruxelles et leur thématique principale. Il dévoilera ce que leur énoncé peut nous apprendre sur les intentions de leurs sujets-transmetteurs et l'efficacité que ces derniers leur attribuent. Enfin il relèvera comment ces récits décrivent la capitale et la représentation qu'ils en donnent.

Qu'est ce qu'une légende urbaine ?

5. Jean-Bruno Renard (1999) définit la légende urbaine comme un *récit anonyme, présentant de multiples variantes, de forme brève, au contenu surprenant, raconté comme vrai et récent dans un milieu social dont il exprime les peurs et les aspirations.*
6. Contrairement à la légende traditionnelle, la légende urbaine n'est pas liée à un lieu ou à un personnage attitré et célèbre. Elle ne raconte pas sur le mode de la fiction des événements historiques liés à un lieu précis, mais les péripéties d'un quidam souvent anonyme au cœur du monde contemporain, profitant d'une actualité latente et récente.

¹ Manneken-Pis, Meiboom, Saint Michel et le dragon, t'Serclaes, etc.

² Selon cette fiction documentaire inspirée d'un livre introuvable des années 60, des « passages » dans la capitale permettraient d'accéder à une ville parallèle de Bruxelles. Une secte composée d'hommes politiques et d'architectes influents détruirait Bruxelles pour édifier une ville utopique.

7. Si la légende traditionnelle est rattachée à une société fortement traditionnelle, caractérisée par un enracinement régional et communautaire, un milieu rural dominant et une économie agricole, la légende urbaine est, quant à elle, liée à notre société dite « moderne »³. La diversification des intérêts et du choix de style de vie des individus, des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, s'est accompagnée, entre autres, du relâchement des liens sociaux traditionnels et d'un rapide éclatement de valeurs les remettant en cause. Ces multiples changements n'ont pu se réaliser sans ambivalences, lesquelles sont aujourd'hui mises en récit, entre autres, dans des légendes urbaines.

8. L'internationalisation des échanges, la multiculturalité, le milieu urbain, l'apparition de sous-groupes hétérogènes dans un même lieu, le développement des médias, l'augmentation du nombre de fictions ainsi que la mobilité croissante des populations ont influencé leur diffusion, leur permettant de traverser les frontières et les années.

9. Si nous pouvons donc appréhender les différences entre ces deux genres narratifs, nous ne pouvons toutefois occulter leurs ressemblances. Les légendes urbaines peuvent, en effet, reprendre des motifs utilisés dans les récits traditionnels et ce, même si elles peuvent également en créer de nouveaux, comme ceux relatifs aux nouvelles technologies par exemple.

Pourquoi « urbaine » ?

10. Il n'existe pas de consensus sur le terme « légendes urbaines ». Cette expression a été créée par Jan Harold Brunvand, folkloriste américain et auteur prolifique. « Urbain » devait être compris comme « moderne », au sens où la ville pourrait être considérée comme l'emblème de la modernité, vu la place de plus en plus importante qu'elle occupe au sein des pays occidentaux industrialisés. Mais quelques légendes placent l'action de leur récit dans les campagnes ou sur les autoroutes et la plupart possèdent une longue histoire, même si les événements décrits dans leur récit restent contemporains de leurs sujets-transmetteurs.

11. Différents termes ont été utilisés pour désigner ce genre narratif : *histoires exemplaires*, *apocryphal anecdotes*, *urban myths*, *belief tales*, *modern legends*, *city folk legends*...

12. Beaucoup préfèrent parler de « légendes contemporaines ». En France, les spécialistes utilisent davantage le mot « rumeurs »⁴.

13. Si la ville n'est pas toujours le décor de ces récits, elle y est tout de même souvent présente. Dans ce lieu restreint, différentes populations se croisent, se mêlent, s'entremêlent. Chaque communauté apporte sa culture, sa symbolique et ses caractéristiques propres. Les habitants d'une ville y développent également une identité collective

³ Nous adhérons à la théorie défendue par Arjun Appadurai qui tient pour erronée l'idée - défendue par entre autres Auguste Comte, Karl Marx, Ferdinand Toennies, Max Weber ou encore Émile Durkheim - qu'il ait existé le « moment moderne », moment unique qui aurait introduit une rupture dramatique et sans précédent entre passé et présent. Cette idée a été comprise par certains comme le moment d'une seule rupture entre tradition et modernité. Elle a été utilisée pour distinguer des sociétés prétendument traditionnelles et modernes. Cf. Arjun APPADURAI, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, France, éd. Payot & Rivages, 2001, p. 27.

Dans notre conception, la modernité apparaît par à-coups dans un processus non-linéaire. Les sociétés mêlent encore, toutes, différentes traditions et modernités et ce, à des degrés divers. Nous entendons donc par « sociétés modernes », les sociétés qui opèrent de plus en plus de changements, de ruptures par rapport à leurs différentes traditions dans ses dimensions socio-économiques, culturelles et politiques. Ceci expliquerait alors pourquoi il existe un chevauchement entre légendes traditionnelles et urbaines et qu'il peut être difficile de distinguer les deux genres. Certains auteurs parlent de « postmodernité » ou encore de « surmodernité ». Ce débat conceptuel dépasse cependant le cadre de cet article.

⁴ La rumeur est, selon nous, différente d'une légende urbaine car elle s'attache à une personnalité (morale ou physique) ou à une personne connue des sujets-transmetteurs. Elle n'est pas constituée en un récit mais en une unité d'information et peut être plus facilement vérifiée. C'est la personne visée qui est importante alors que c'est l'événement qui l'est dans le cas de la légende urbaine.

propre, une identité urbaine. Selon Anne Raulin (2001), *Les villes jouent [...] un rôle capital dans la formation des identités contemporaines, liant ici cette dimension à des lieux concrets : une ville engendre non seulement un décor spécifique, mais un ensemble de pratiques et de représentations ; elle enracine, dans le réel comme dans l'imaginaire entretenu à travers une emblématique, une symbolique propre.*

L'analyse sémio-pragmatique comme méthode

14. Au cours de notre recherche doctorale, nous avons récolté aléatoirement des centaines de légendes urbaines écrites telles qu'elles ont pu être transmises sur des tracts, des blogs, des sites internet, spécialisés ou non, des forums, dans des courriels, des articles de presse ou encore des ouvrages scientifiques traitant du sujet. Nous les avons étudiées selon une analyse sémio-pragmatique permettant de dévoiler les intentions, l'identité et la relation potentielles des sujets-transmetteurs de ces récits par le biais de l'identification d'une vingtaine d'éléments, dans leur forme et leur contenu⁵.

15. En constituant un cadre théorique, nous avons posé des balises en vue d'obtenir l'interprétation la plus pertinente possible de l'énoncé et du contexte d'énonciation qui pouvait en être déduite. Nous avons donc relevé dans les légendes urbaines une vingtaine d'indicateurs sémio-pragmatiques (caractéristiques du dispositif d'énonciation mis en place dans l'énoncé par la relève du paratexte, du style d'écriture, des traces d'humour et de polyphonie, des ellipses, des embrayeurs personnels, temporels et spatiaux, des modalisateurs⁶, des actes de langage ayant une influence sur l'identification ou le rejet de l'énonciateur et de certains personnages ...) mais aussi narratifs (étude des relations entre les actants et avec le narrateur selon le schéma actantiel de Greimas) et sémantiques (connotation, mise en évidence de certains mots par la modalisation autonymique, présence de métaphores, de

métonymies, d'expressions spécialisées, obsolètes ou peu courantes, etc.). Nous avons également analysé les caractéristiques du dispositif cognitif proposé par le message au destinataire et le degré de participation de ce dernier à l'élaboration du sens du récit en analysant les inférences que le lecteur doit effectuer pour comprendre l'énoncé et les représentations, schémas et scénarios auxquels il est renvoyé.

16. Ces indicateurs nous ont permis de déterminer la place et le rôle attribués tant à l'énonciateur qu'au destinataire dans l'interaction impliquée par le dispositif d'énonciation, les intentions explicites et implicites de l'énonciateur ainsi que les finalités attribuées au message.

17. Les résultats de cette analyse, couplés à une recherche interdisciplinaire basée sur des études en sociologie, psychosociologie, sciences cognitives et anthropologie traitant de sujets similaires, nous ont enfin permis de mieux comprendre les mécanismes cognitifs et psychosociologiques qui permettent de renforcer à la fois la croyance, l'adhésion au discours, la volonté de diffuser la légende ainsi que les effets possibles de sa narration sur la relation et sur la constitution de l'identité des partenaires de communication.

Cinq prototypes

18. Grâce à notre analyse, nous avons pu distinguer cinq prototypes de légendes différents selon le personnage principal mis en évidence, les objectifs du narrateur, le rôle attribué au lecteur et le message implicite du récit.

19. Premièrement, la *légende d'avertissement*, très courante, met en scène un personnage qui est la victime innocente d'un opposant (escrocs, tueurs, terroristes, ... mais aussi animaux sauvages ou nouvelles technologies). Le narrateur informe, avertit sa communauté de l'existence de ce danger, donne des conseils et demande aux lecteurs

⁵ Dans cet article, nous ne reprendrons que les conclusions et éléments pertinents des résultats de notre analyse dans un souci de clarté, de pertinence et de concision. La méthode et les résultats complets de l'analyse peuvent être trouvés dans la thèse d'A. VAN DE WINKEL, *Communication, croyance et construction identitaire : le cas des légendes urbaines. Analyse sémio-pragmatique de récits légendaires urbains*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2009.

⁶ Marques de jugement de l'énonciateur sur son propre discours.

d'avertir à leur tour de la menace. Ce type de légende transmet un message négatif de mise en garde par rapport à un monde extérieur dangereux, suivi d'un message positif d'entraide lié à la diffusion du récit.

20. Deuxièmement, la *légende moralisatrice*, un peu moins répandue, raconte l'histoire d'un individu qui, par recherche du plaisir ou du succès, a commis un acte imprudent, immoral ou réprouvé et en est puni (pratiques sexuelles déviantes, infidélité,...). Les conséquences de son comportement le conduisent à la honte, la douleur ou la mort. Le narrateur devient moralisateur : en évoquant les conséquences néfastes de ce type de comportement et, en se moquant du personnage principal, il amène les membres de sa communauté, partageant les mêmes valeurs, à rejeter cet anti-héros et à adopter un comportement opposé au sien. Si ces récits sont appelés moralisateurs, ils ne sont toutefois pas moraux puisqu'ils peuvent contenir des propos racistes, discriminants pour les femmes, les personnes âgées ou dirigés contre les personnes en marge de la société.

21. Troisièmement, la *légende de vengeance* raconte l'histoire d'un individu qui a été agressé, roulé ou trahi par un opposant mais qui finit par s'en venger de manière intelligente ou humoristique. Les sujets-transmetteurs sont valorisés car ils contribuent à la vengeance par la diffusion du récit et ainsi de ses valeurs morales.

22. Quatrièmement, la *légende cynique*, la plus rare, met en scène un personnage qui contre les règles de politesse, de respect ou d'autorité pour avoir du succès et dévaloriser une figure autoritaire (un employeur, un professeur, un parent,...) chargée de veiller à ce qu'il suive les règles imposées par la société. Mais par son culot, il réussit à obtenir ce qu'il souhaite de manière immorale sans être puni. Le message implicite de

ce type de récit est que le culot paie et qu'on peut trouver un moyen de contourner les règles avec les honneurs. Diffuser ce récit, c'est s'approprier par procuration cette victoire.

23. Enfin, la *légende de mystère* relate une histoire étonnante arrivée à un inconnu laissant le lecteur dans le doute et le questionnement face aux mystères de la vie. Le récit raconte la présence et les actes d'un animal, objet, phénomène ou être qui a des caractéristiques « anormales ». L'énonciateur ne peut qu'informer de l'existence du phénomène mais pas donner de conseils quant à l'attitude à adopter face à lui. Le message implicite de ce type de récit est que « le paranormal existe ».

24. Un récit peut toutefois passer d'un type à l'autre, s'adaptant à toutes sortes de contextes, d'interactions et de sujets-transmetteurs. Ces derniers ont, en effet, un impact sur le contenu de la légende urbaine. Outre l'appropriation du contenu, ses modifications – en fonction de leur histoire personnelle, leur expérience, leurs caractéristiques, du contexte de l'interaction, du narrateur ainsi que de la relation qui les lie - ils peuvent également choisir quel message implicite mettre en évidence.

Les légendes urbaines à Bruxelles

25. Différentes légendes urbaines courent à Bruxelles. Nous avons sélectionné dans notre corpus celles qui mentionnent explicitement, dans leur récit un lieu de la capitale⁷. Or il est intéressant de constater qu'elles appartiennent, pour la très grande majorité d'entre elles, au type le plus fréquent : celui des légendes d'avertissement. Nous présenterons, toutefois, également deux légendes moralisatrices. Des lé-

⁷ Les légendes urbaines se diffusant par de multiples médias, il est impossible de déterminer avec certitude leur fréquence d'apparition ou le nombre de personnes qui les connaissent et qui leur accordent du crédit dans une ville donnée. Ces récits sont également multithématiques. Nous n'avons donc pas pris ces critères en compte pour sélectionner ceux présentés dans cet article.

gendes d'autres types circulent également dans la ville mais ne la mentionnent pas explicitement.

26. Ces récits présentent la capitale soit comme l'endroit de tous les dangers où agressions et confrontations avec autrui sont monnaie courante, soit comme l'endroit où des individus contrent la morale. Agresion, nourriture contaminée, dangers des nouvelles technologies ou encore intrusion d'animaux dangereux sont les grands thèmes qui y sont abordés.

27. La légende *Le Parfum* circulerait, selon plusieurs variantes, depuis 1999 sur Internet, le plus souvent par courriel⁸. Elle explique qu'une femme faisant ses courses rue Neuve, rue commerçante très fréquentée à Bruxelles, est abordée par des hommes qui lui proposent d'acheter un parfum de luxe à bas prix. Intéressée, elle accepte de les suivre dans une ruelle calme et de respirer l'effluve provenant d'un flacon célèbre. Malheureusement, ce n'était pas du parfum mais de l'éther⁹ et elle s'évanouit. Les hommes en profitèrent pour voler son sac et *Dieu sait ce qu'ils auraient pu lui faire d'autre*. Le message se clôt par la phrase d'avertissement *SVP PASSEZ CE MESSAGE À TOUTES VOS AMIES, ET SOYEZ ALERTE ET AVERTIE! CECI S'APPLIQUE AUX MANS, AUX FILLES, AUX GRAND-MÈRES, TANTES, SOEURS, ET*

AMIES. SI VOUS ÊTES UN HOMME, PASSEZ LE MESSAGE À VOS FAMILLES ET AMIES.

28. Ce message a pour objectif de prévenir ses proches féminins d'un danger potentiel auquel ils pourraient être confrontés. Celui qui le transmet devient ainsi leur sauveur potentiel et les informe qu'il se soucie de leur santé et de leur sécurité. Il exhorte les autres à faire de même. Pour accentuer, l'urgence de diffusion du récit, le narrateur parle de vol mais évoque aussi le viol. Celui qui refuse de faire suivre cet avertissement prend alors le risque de passer pour inconscient du danger et égoïste. Un message plus implicite se cache dans cette légende : le récit nous fait comprendre, de manière caricaturale, que seules les femmes pourraient être tentées par un parfum à bas prix et être assez naïves pour suivre des inconnus dans une ruelle sombre. Les hommes appartenant au groupe des sujets-transmetteurs du récit sont, eux, placés par l'énonciateur dans le rôle de sauveurs potentiels.

29. Cette légende urbaine a circulé et circule encore en France, au Québec, en Suisse et en Espagne. Certaines modifications du texte ont été relevées par les internautes sceptiques de *Hoaxbuster.com* : la rue Neuve ou un shopping pour Bruxelles ont pu être remplacés par le centre d'achat Fairview, présent aux États-Unis et au Canada, un Walmart, un supermarché Auchan, un Parly2 ou encore un Carrefour en France.

⁸ Certaines de leurs variantes sont relayées et décortiquées sur les sites spécialisés *hoaxbuster.com* et *snopes.com* : <http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/hoax_message.php?idArticle=10230>, dernière consultation 4 mai 2010, <<http://www.snopes.com/horrors/robbery/perfume.htm>>, dernière consultation le 10 mai 2010. Les commentaires des internautes nous renseignent sur les lieux dans lesquels la légende se cristallise, sur le degré de croyance qui lui est attribué ainsi que sur les réactions des individus à son propos.

⁹ L'éther inhalé à petite dose n'endort pourtant pas une personne adulte. Pour arriver au résultat souhaité, il en faudrait de grandes quantités.

La mention d'un policier garant du récit a pu être détectée en Suisse comme celle d'une avocate en France. Les opposants sont devenus parfois des étrangers (en Belgique), des femmes (aux États-Unis) ou des raéliens¹⁰ en France. L'éther a également été remplacé par un euphorisant et le parking ou la rue tranquille, par un taxi parisien.

30. Autre récit, autre endroit connu de Bruxelles, *L'auto-stoppeuse aux mains poilues*¹¹, a été diffusé en Belgique à partir de juin 2000 et la Nouvelle Gazette en a reparlé en août 2009¹². Ce récit relate la mésaventure d'une jeune fille raccompagnant, depuis le Kinopolis situé sur le plateau du Heysel, une vieille femme s'avérant être un tueur en série déguisé (le « Dépeceur de Mons »¹³). Elle lui échappa de justesse en la confondant grâce à ses mains poilues et en provoquant un accident avec un bus.

31. Le lecteur du récit est amené à s'identifier à la victime, l'amie d'un ami, et à inférer ce qui aurait pu se passer pour la jeune fille si elle ne s'était pas enfuie : utilisant des informations données dans le récit - comme la présence d'une tronçonneuse dans le coffre de la voiture - et ses propres connaissances des crimes du tueur récoltées dans la presse, par exemple, il peut imaginer le scénario du meurtre. La non-mention des sentiments de la victime face au tueur peut également inciter le lecteur à spéculer sur ce qu'elle a pu ressentir et sur les conséquences psychologiques de sa rencontre. Le narrateur se présente comme un proche bienveillant qui avertit de manière désintéressée ses

amis et sa famille afin qu'ils soient prudents, reconnaissants envers celui qui les prévient et avertissent à leur tour. Ce récit soutient implicitement que les individus ne sont pas toujours ce qu'ils semblent être et que, derrière une image sécurisante, peut se cacher un monstre¹⁴. Heureusement, dans les multiples variantes de ce récit, la victime s'en sort toujours !

32. Ce récit, diffusé à Bruxelles, n'est pourtant pas un récit créé dans cette ville. Il est également apparu en Angleterre dans les années septante et aux États-Unis depuis le milieu des années '80. Cette légende est souvent réactivée lorsqu'un tueur en série commet des méfaits. En 1977, elle parlait ainsi de « l'éventreur du Yorkshire ». Des anecdotes sur des voleurs de grands chemins déguisés en femme ont même déjà été attestées en 1834 en Angleterre. Les automobiles étaient alors remplacées par des voitures à cheval, la femme cachait un bandit et la victime était un homme. Mais la pilosité révélatrice, la ruse et la découverte d'armes étaient identiques. Cette légende reprend donc des motifs très anciens et y mêle des éléments d'actualité qu'elle localise à Bruxelles.

33. Toujours en lien avec les agressions, la station de métro Rogier fut, en 2002, au centre de l'attention avec l'histoire d'une jeune fille qui aurait été agressée par des jeunes étrangers qui lui auraient incisé tout le visage, lui coupant les muscles faciaux pour l'empêcher de parler. Dans une autre version, les agresseurs lui demandent si elle préfère le viol ou

¹⁰ Membres de la secte des Raéliens, conduite par Raël. Ils croient que les hommes sont des descendants d'extraterrestres et sont connus, entre autres, pour avoir proclamé avoir réussi le clonage d'un humain.

¹¹ <<http://rocbo.chez.tiscali.fr/free/hoaxes/hoax.htm>>, dernière consultation le 4 mars 2009 ; V. CAMPION-VINCENT, J.-B. RENARD, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 2005, p. 255-258 ; <<http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/hoax.php?idArticle=2050>>, dernière consultation le 2 septembre 2010.

¹² <http://www.lanouvellegazette.be>, dernière consultation le 1^{er} septembre 2010.

¹³ Le Dépeceur de Mons est le nom attribué par la presse belge à l'assassin non identifié qui a tué et découpé en morceaux plusieurs femmes dans la région de Mons en Belgique entre 1993 et 2001. Cité dans cette légende, le meurtrier, dont le surnom dispose d'une forte charge symbolique, n'a, dans la réalité, jusqu'ici pas été arrêté. Selon le site *hoaxbuster.com*, les quotidiens belges parlent encore régulièrement de sa réapparition dans la rubrique des faits divers et la cellule d'enquête spéciale qui s'occupe de ce dossier doit régulièrement démentir des rumeurs sur sa réapparition.

¹⁴ Ce thème est utilisé fréquemment dans les contes pour enfant comme le travestissement du loup dans *Le petit chaperon rouge* par exemple.

le « sourire de l'ange ». La jeune fille « acceptant » la seconde proposition, ils lui coupent alors les commissures des lèvres et lui assènent un coup de poing afin qu'elle crie et que sa bouche se déchire ! Nous retrouvons à nouveau dans cette légende, l'identification à la victime et le rejet de l'opposant : l'agresseur. Diffuser le récit semble ainsi répondre au même besoin de protection des femmes proches de l'énonciateur.

34. À l'époque, le quotidien gratuit *Metro* comme les journaux du groupe *Sudpresse* (Gochel, 2002) démentirent, indiquant que cette « rumeur » se répandait depuis la rentrée scolaire 2002, non seulement à Bruxelles mais aussi dans les cours d'écoles de Liège et des environs, dans la région namuroise et dans quelques autres villes wallonnes. Pourtant aucune plainte ne fut enregistrée par la police et les hôpitaux n'eurent pas à traiter ce genre de cas.

35. Le récit *Rapt Ikea*¹⁵ relate, lui, l'enlèvement de la fille d'une amie dans le magasin IKEA d'Anderlecht. Les gardiens avertis retrouvent, après fermeture des portes et fouille des lieux, l'enfant rasée et droguée dans les toilettes. Le récit se diffuse par e-mail depuis octobre 2005. Le lecteur y est amené à inférer ce qui aurait pu se passer pour la victime si les ravisseurs étaient parvenus à leurs fins. Le narrateur ne dit pas pourquoi « on » enlève cet enfant mais les lecteurs belges, influencés par une actualité nationale relativement récente, pourront faire le lien avec des affaires de pédophilie.

36. Les messages implicites de la légende sont qu'il faut toujours surveiller ses enfants, même lorsqu'ils sont sages, et que les agresseurs sont partout, même dans un endroit paraissant aussi sûr qu'un magasin où l'on se rend en famille. Toutefois, la diffusion du message rassure parce qu'il est considéré comme une prévention face à ce type d'actes.

37. *Pour une fois*¹⁶, la police et le personnel du magasin réagissent efficacement, mais le narrateur souligne qu'ils ne font pas « la publicité » de ce type de rapt apparemment si courant que les grandes surfaces ont déjà imaginé des procédures pour y réagir efficacement. Ainsi apparaît la théorie du complot. Dans la légende, le narrateur justifie le silence médiatique en déclarant que les enquêteurs veulent arrêter les membres d'un nouveau réseau de ravisseurs, ce qui laisse entendre qu'ils prennent le risque de la poursuite de leurs agissements et donc de nouvelles victimes dans le seul but de faire avancer leur enquête. Dans ce récit, les ravisseurs sont arrêtés malgré le fait qu'ils ne se distinguent en rien des autres clients. Un fait divers belge, l'affaire Dutroux, accentue la plausibilité de cette légende puisque le pédophile Marc Dutroux ne possédait aucun signe distinctif pouvant attirer l'attention sur lui : c'était un homme marié, un père hétérosexuel, blanc et chrétien, caractéristiques le rendant banal dans ce pays.

38. IKEA a dû démentir cette légende en disant que cette « rumeur »¹⁷ n'avait aucun fondement et qu'elle était vraisemblablement l'œuvre d'un mauvais plaisantin ou d'une personne malintentionnée voulant attenter à l'image de l'entreprise¹⁸. Pourtant, les phrases de prévention indiquées à la suite du récit laissent présumer que loin de vouloir être malveillants, ses sujets-transmetteurs voulaient plutôt poser un acte d'entraide et de conseil vis-à-vis de leurs proches. Des légendes similaires circuleraient depuis les années '80 pour la version orale, et depuis 1999 pour la version internet. La presse belge, notamment *La Dernière heure* (K.F., 2003), s'en est emparée en 2005 pour diffuser un démenti, comme *La Libre Belgique* (R.P., 2005) qui relie le récit aux vols d'organes.

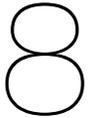
39. Des légendes d'enlèvement d'enfants, retrouvés de justesse dans les cabines d'essayage ou les toilettes des grandes surfaces, ont aussi

¹⁵ <http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/hoax_message.php?idArticle=42284>, dernière consultation le 28 septembre 2010 ; H. DELFORGE, « Info ou inthoax », *Flair*, 22 février 2006, p. 36.

¹⁶ <http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/hoax_message.php?idArticle=42284>

¹⁷ Terme utilisé par Anne-Françoise d'Aoust, porte-parole, responsable des relations publiques du groupe en Belgique, pour désigner le récit.

¹⁸ La chaîne a, en effet, observé une baisse de fréquentation de ses magasins à la suite de la diffusion de cette légende urbaine.



parcouru la Belgique (Messancy, Wépion, Bouge, Namur, La Louvière et surtout Châtelineau, vraisemblablement à cause de la forte identification de la population aux parents des victimes de l'affaire Dutroux) en été 1995.

40. Les enfants ne sont pas les seules victimes des enlèvements à Bruxelles, les femmes le sont aussi ! Une légende similaire à la « rumeur d'Orléans » étudiée par Edgar Morin (1969) a affirmé que de jeunes femmes essayant des vêtements dans un magasin disparurent dans les cabines d'essayage pour être envoyées à l'étranger dans le cadre de la traite des blanches. Cette légende a circulé dans les années '60 à Bruxelles. Elle concernait alors le magasin Samdam de la rue des Fripiers¹⁹ et les victimes étaient envoyées au Maroc (Top, 1990). Elle était déjà apparue en France dès 1955 et continua de circuler jusque dans les années '80. Conséquence inattendue de sa diffusion selon Edgar Morin (1969), alors que beaucoup de jeunes filles ont commencé à éviter les magasins incriminés ou à s'y rendre accompagnées, d'autres accouraient en espérant être le témoin d'une aventure de ce type.

41. Dans la même veine, Monsieur H.²⁰, travaillant à la STIB la société de transports publics bruxelloise, nous raconta que des personnes alertèrent - par téléphone et courrier - la société de la disparition de femmes dans les sanisettes de stations de métro. La STIB vérifia ces allégations mais ne trouva que des cas de dérèglement électrique de l'ouverture des portes. Les coups de téléphone et les lettres affluèrent à nouveau disant que les ravisseurs avaient arrimé un gros tuyau à la cuvette pour aspirer les femmes vers les égouts. Une nouvelle vérification amena à la conclusion que les tuyaux étaient trop petits pour faire passer un corps humain. Les personnes inquiètes répondirent alors qu'il était trop tard et que les ravisseurs avaient remis le petit tuyau car ils avaient assez de femmes.

42. Dans les années '80, c'était la station de métro Anneessens qui avait mauvaise réputation. On racontait que des gens s'y faisaient en-

dormir avec du chloroforme, tard le soir, pour se réveiller privés d'un de leurs reins, emporté par des voleurs d'organes !

43. La violence urbaine et les agresseurs (toujours des hommes) représentent donc le grand thème des légendes urbaines qui situent leur intrigue à Bruxelles. Les victimes sont généralement des femmes et des enfants qui peuvent être agressés, volés ou kidnappés et le sujet-transmetteur de la légende urbaine prend le rôle de sauveur qui avertit une victime potentielle des dangers de la ville. L'information devient synonyme de protection. Les récits d'enlèvements de femmes pour la prostitution forcée ont régressé consécutivement à la libéralisation des mœurs et ont été remplacés par des vols d'organes ou des rapt d'enfants.

44. L'agresseur s'en prend parfois à notre assiette. Influencé par la néophobie – la peur de ce qui est nouveau, notamment dans nos pratiques culinaires, à une époque de perte de contrôle individuel sur les chaînes de production et de distribution d'aliments – et par un contexte de scandales agro-alimentaires (vache folle, grippe aviaire,...), des légendes concernant des restaurants et fast-foods sont très présentes à Bruxelles. Ainsi, rue du Marché aux fromages (plus connue sous le nom usuel de « rue des Pitass »), dans un snack, les employés éjaculeraient dans la sauce blanche. Ce récit reflèterait la peur du manque d'hygiène et comporterait une dimension raciste vis-à-vis des Turcs ou des Grecs, propriétaires de la majorité des établissements de cette rue. Les lecteurs sont invités par l'énonciateur à boycotter ces restaurants afin de préserver leur santé.

45. Les nouvelles technologies provoquent aussi des craintes : à la fin des années '90 à Bruxelles un étudiant de l'Université Libre de Bruxelles aurait eu le bras arraché par un nouveau distributeur automatique de nourriture placé à côté du campus. Cette légende faisait suite à l'installation par Delhaize de ces appareils offrant un large choix de produits alimentaires et d'objets de première nécessité.

¹⁹ On la retrouva également à Tienen.

²⁰ Monsieur H., dont nous garantissons l'anonymat, était à l'époque de la diffusion de la légende Dispatcher dans cette société. Il a raconté, à l'auteur de cet article, ce récit lors d'un échange téléphonique le 15 mars 2005.

46. Mais le danger ne vient pas seulement d'autrui ou de machines, la nature nous confronte à des animaux effrayants auxquels les citoyens ne sont pas habitués. Dans le cadre d'un job d'étudiant au service *Importation Food* de la société Carrefour à Evere en septembre 2001, nous avons entendu que les factures encore scellées provenant des pays lointains étaient gardées dans un frigo car certaines contenaient des œufs d'insectes. Les employés avaient instauré cette pratique depuis qu'une secrétaire du 7^{ème} étage avait eu un gros bouton sur la main qui s'était révélé être un nid d'araignées exotiques !

47. Et les arachnides provenant de pays chauds ne se retrouvent pas que sur le lieu de travail mais aussi chez les habitants. Le vendeur d'un magasin de plantes synthétiques racontait l'histoire d'une jeune femme qui avait acheté un yucca. Elle s'aperçut que lorsqu'elle l'arrosait, la plante semblait s'animer, ses feuilles frétiller. Inquiète, elle appela à l'aide : les pompiers, la police ou un spécialiste du Muséum des sciences naturelles, après lui avoir ordonné de se mettre à l'abri, emmenèrent la plante pour la brûler car elle contenait en réalité des mygales dont le venin aurait pu la tuer. Selon Véronique Champion-Vincent, ces animaux peuvent représenter la Nature non domptée ou l'étranger. Ces récits cherchent à mettre les Bruxellois en garde contre leur présence dans leur quotidien et contre les dangers qui y sont liés.

48. Cette légende urbaine serait née en Europe du Nord, dans les années '70 et connut son heure de gloire dans les années '80 avec la version yucca, plante décorative rapidement devenue populaire. Elle fut diffusée sur Internet en 1997 et circula notamment en Allemagne, en Suède, en Scandinavie, en Australie, en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis. Les conséquences de ce récit furent notamment une chute vertigineuse des ventes de yuccas et un manque à gagner important pour les commerçants.

49. Alors que ce récit relève du type « légende d'avertissement », d'autres peuvent entrer – avec la même thématique mais un traitement différent de l'énonciateur – dans le type « légende moralisatrice ». C'est alors le comportement d'un individu qui permet à l'animal de s'introduire dans son corps comme nous le montre l'exemple ci-dessous.

50. Une coiffeuse de Ganshoren racontait dans les années '90 avoir traité, dans son salon de coiffure à Ganshoren une dame âgée qui avait l'habitude de crêper ses cheveux pour en faire un chignon. Souffrant de démangeaisons depuis quelque temps, la dame vint la voir et, en ouvrant le chignon, quelle ne fut pas la surprise de la coiffeuse d'y découvrir un nid d'araignée, les petits ayant commencé à se nourrir du cuir chevelu de la dame. L'énonciateur tente, dans son énoncé, non d'avertir d'un danger une victime innocente mais prend au contraire de la distance avec le personnage principal. Il rejette certains de ses comportements, ici la coquetterie associée à la saleté, pour présenter leurs conséquences désastreuses et non-enviables. La vieille dame devient fautive et l'énonciateur la rejette, voire se moque d'elle, conseillant implicitement au lecteur de ne pas tomber dans les mêmes travers. Rire ou être dégoûté ensemble de la même mésaventure a pour effet de placer l'énonciateur et le lecteur dans une même communauté de jugement. Les partenaires de la communication ne sont plus, dans ce cas, dans une relation de sauveur/victime potentielle mais de moralisateur/moralisé.

51. Ce récit – pourtant raconté comme autobiographique – est en fait une légende urbaine que l'on retrouve depuis les années '50 notamment en Angleterre. La coiffure ou le postiche changent de style selon les modes mais la coquetterie et la saleté sont toujours décriées.

52. Si l'animal est parfois considéré comme l'agresseur, dans certaines légendes, c'est l'humain qui le violente. Ainsi il se raconte qu'il n'y a plus d'âne au Parc Josaphat depuis qu'un Turc a été surpris par un policier en plein acte sexuel avec l'un d'eux. Des indicateurs comme les ellipses, les associations d'idées privilégiées par l'énoncé, l'ironie... indiquent que cette autre légende moralisatrice, à forte connotation raciste, met également l'accent sur l'immoralité de ce comportement, amenant implicitement ses sujets-transmetteurs à rejeter le violeur en se moquant de lui et en étant dégoûté par ses actes. L'origine étrangère de l'antihéros facilite notamment une prise de distance et une identification au policier ou au narrateur. Celle-ci prend place dans le cadre d'un partage des valeurs dominantes en matière de sexualité.

L'efficacité des légendes urbaines

53. Comme nous avons pu le constater, mêlant réalité et fiction, symbolique et rationalité, imaginaire et actualité, les légendes urbaines narrent la transgression des normes (morales, naturelles, légales,...) réglant les rapports entre les hommes ou entre ces derniers et la nature. Elles mettent également en scène des réactions à cette transgression (solidarité, répression, prévention, peur,...). Ces récits divertissent notamment parce que certains d'entre eux sont drôles. Toutefois, ils ont aussi pour effets de conférer du sens aux événements, de donner des conseils ou de réduire l'angoisse par la désignation d'un danger ainsi que du moment et du lieu dans lesquels il survient. En cela, ils répondent à un besoin de certitude et de prédictibilité.

54. Ces récits reflètent aussi d'authentiques problèmes sociaux actuels – comme le racisme, la difficulté des rapports à la nature ou l'insécurité urbaine. Ils créent du sens, avalisent des valeurs comme l'entraide ou la sécurité. Ils promeuvent des comportements en matière sexuelle ou de prévention de victimisations. Ces usages sont prônés, dans toutes les légendes, par l'identification aux personnages valorisés ou le rejet de ceux dont on se moque ou que l'on méprise.

55. Informer, prévenir d'un danger, interdire ou condamner un comportement sont autant de messages dont ces légendes urbaines d'avertissement et moralisatrices sont porteuses. Mais toutes font appel à la solidarité des membres d'un groupe d'individus (celui des sujets-transmetteurs), en rappellent l'existence et les valeurs (le plus souvent conservatrices) et en augmentent la cohésion en faisant participer ses membres à sa diffusion. Elles permettent aussi la construction et la réaffirmation identitaires car elles opposent toujours deux groupes dans leur récit : le premier est celui du personnage valorisé (la victime innocente par exemple des légendes d'avertissement) mais aussi des narrateurs de la légende urbaine et des destinataires du récit, partageant valeurs morales et complicité humoristique. Il est opposé à un autre, déprécié, représenté par l'antihéros ou l'opposant du récit (le déviant), bouc émissaire choisi en fonction de l'histoire et des caractéristiques politiques, socio-économiques et culturelles des sujets-transmetteurs de la légende. C'est dans le refus de s'identifier à cette autre commu-

nauté que ces derniers peuvent s'affirmer. Dans les récits présentés dans cet article, ce bouc émissaire est souvent l'étranger dévoilant par opposition l'identité des sujets-transmetteurs natifs de Bruxelles ou appartenant à une autre communauté socioculturelle ou ethnique : les non-Turcs pourraient raconter la légende de l'âne du Parc Josaphat telle quelle. Les Turcs pourraient, eux, changer l'identité du voleur lors de la narration du récit pour ne pas se déprécier, par généralisation.

56. Comme les récits présentés sont localisés dans Bruxelles et cela pour favoriser l'identification aux personnages, nous pouvons remarquer que leurs sujets-transmetteurs semblent s'y identifier comme Bruxellois, sains d'esprit, solidaires, ayant des valeurs conservatrices et inquiets pour leur sécurité.

57. Les sujets-transmetteurs de ces récits pourront les diffuser et exhorter autrui à faire de même. Quand le danger semblera proche, qu'il est physique et concernera une grande partie de la communauté, certains sujets-transmetteurs pourront, en outre, alerter les autorités, éviter certains lieux, produits ou personnes incriminées et accroître leurs comportements de prudence et de méfiance. Ceux-ci peuvent avoir des conséquences économiques, socioculturelles, voire politiques. Ainsi les magasins incriminés dans les récits de rapt d'enfants ont connu une diminution de leur clientèle qui a influé sur leur chiffre d'affaires. Certains récits désignant l'agresseur en fonction de son origine ethnique ou nationale pourraient être utilisés dans des discours haineux pour renforcer des peurs.

58. Mais, si les récits d'avertissement font bien appel à la peur, nous n'avons pas eu connaissance de réactions de panique aiguë liés aux événements relatés à Bruxelles et seuls les journalistes publiant des démentis ont, semble-t-il, demandé des comptes à la police. Véronique Champion-Vincent (1990) explique cela par le fait que le grand public a une perception de ces événements relatés à la fois intermittente (ce n'est pas une préoccupation constante mais une préoccupation qui apparaît au hasard de l'actualité) et indirecte (c'est par le relais d'autres personnes ou des médias que l'individu connaît l'événement). Quoi qu'on en dise, personne ne connaît vraiment quelqu'un à qui cela est arrivé !

59. Nous n'avons pas non plus trouvé de fait divers bruxellois relatant des tentatives d'imitation des scénarios de ces récits. Ce phénomène appelé ostension a pourtant permis aux Etats-Unis à des individus peu scrupuleux de tenter d'obtenir des dommages et intérêts en prétendant avoir trouvé une souris dans une bouteille de soda, par exemple (Campion-Vincent, 1990). Il est par contre beaucoup plus difficile de mesurer l'impact de ces légendes urbaines sur les stéréotypes socioculturels des sujets-transmetteurs. En prenant connaissance de légendes urbaines attribuant des actes illégaux à des étrangers, un individu pourrait se voir confirmé dans ses tendances racistes.

La représentation de la ville

60. Les légendes urbaines localisant leur récit à Bruxelles décrivent des faits censés être survenus dans des lieux modernisés où les individus se retrouvent très proches de personnes autres qu'ils n'ont pas choisies, pris au piège d'une sociabilité forcée et exposés à des rencontres prévisibles mais non-maîtrisables. Il s'agit d'espaces semi-publics ou publics que les Bruxellois fréquentent quotidiennement, voire de lieux de passage ou d'itinéraires qu'ils se sont appropriés (métro, toilettes publiques, cinémas, restaurants, magasins...) et qui sont très connus. Ce sont des non-lieux, au sens de Marc Augé (1992), des lieux urbains aux contenus symbolique, identitaire et historique pauvres. Et c'est dans ces lieux identifiables, que le personnage principal, un quidam ordinaire, est confronté à la dangerosité de la rencontre avec l'Autre, à une violence le plus souvent physique.

61. Ces récits ne prennent donc pas place dans des lieux anciens ou historiques (lieux de mémoire) comme le Palais de Justice, la Grand Place, etc. déjà investis par les légendes traditionnelles ou les fictions romanesques.

62. Par ailleurs, si des lieux bruxellois sont nommés explicitement dans les légendes urbaines étudiées dans cet article, nous avons vu que les mêmes récits avaient voyagé et s'étaient déjà localisés dans d'autres villes, régions ou pays. En passant d'une ville à l'autre, ces légendes s'adaptent à leur nouvel environnement de diffusion et à leurs

nouveaux sujets-transmetteurs mais elles gardent leur scénario principal, leur nœud narratif. Cette proximité rendra possible l'identification, favorisera l'émergence d'affects comme la peur et influera sur les réactions et actes des destinataires du récit. Cela a une conséquence non négligeable sur la représentation de la ville dans ces récits. Bruxelles y acquiert une identité impersonnelle faute de mention de ses spécificités propres. Dans les légendes présentées ici, ce n'était pas parce qu'ils se déroulaient à Bruxelles que ces événements sont survenus. Ils ont pris place dans la ville uniquement pour que les sujets-transmetteurs y habitant puissent se référer à des lieux connus.

Conclusion

63. Les récits légendaires contemporains qui se transmettent à Bruxelles sont fort similaires à ceux rencontrés dans les grandes villes d'Europe ou d'Amérique du Nord²¹. Les mêmes lieux sont présentés : des « non-lieux » (lieux de passage, les transports en communs, les parkings, les égouts...) ou des magasins connus. Seul le nom des sites change, reprenant des endroits populaires de Bruxelles ou proches des sujets-transmetteurs, comme les petits commerces ou les lieux de travail. Les sites historiques ou de mémoire, encore fort investis par les légendes traditionnelles, sont, eux, absents de notre *corpus*. Dans les lieux publics ou semi-publics mentionnés, les habitants rencontrent différentes communautés et doivent coexister avec elles. Selon Michel-Louis Rouquette (2006) : « *tantôt pour décrire et tantôt pour expliquer ce qui menace, ce qui dévie de la norme, ce qui empire, ce qui échappe, la rumeur²² advient dans un espace semi-public balisé par la mémoire implicite des rapports sociaux et organisé selon l'économie du savoir pratique.*

64. Pris par l'angoisse du danger et par leur désir d'assurer leurs proches de leur volonté de les maintenir en sécurité, des Bruxellois ont donc repris des légendes urbaines circulant dans d'autres villes d'Europe ou d'Amérique du Nord et les ont « bruxellisées » en les inscrivant dans des lieux proches d'eux car le danger doit être non seulement décrit mais aussi localisé pour augmenter le sentiment de le maîtriser. Bruxelles acquiert alors l'image d'une ville où règne l'insécurité et coexistent de multiples communautés. Pourtant, contrairement à New-York ou d'autres mégapoles américaines, Bruxelles ne semble pas avoir retenu des récits comportant une dimension fantastique ou mystérieuse tels que Bloody Mary ou Candyman²³, tellement connus comme appartenant au folklore américain qu'ils en deviennent difficilement exportables. Un tri des récits s'est donc bien effectué : ne sont

diffusés que ceux pouvant cadrer avec notre ville laissant le merveilleux aux fictions, aux contes ou aux légendes traditionnelles.

²¹ Peu d'études ont été effectuées sur les récits se diffusant dans les pays du Sud.

²² Cet auteur utilise le mot « rumeur » comme synonyme de « légende urbaine ».

²³ Ces légendes expliquent que lorsqu'on répète à cinq reprises le nom de Candyman devant le miroir de sa salle de bain, celui-ci surgit et tue ceux qui s'y trouvent pour se venger de sa propre mort. De son vivant, il était un homme d'origine africaine qui portait un crochet à la place d'une main. Des jeunes blancs racistes l'ont pourchassé avec une ruche pleine d'abeilles qui ont fini par le tuer. Cette légende ressemble à celle de Bloody Mary.

Bibliographie

- APPADURAI, A., 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, France, éd. Payot & Rivages.
- AUGÉ, M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil.
- CAMPION-VINCENT, V., 1990, « Situations d'incertitude et rumeurs : disparitions et meurtres d'enfants », *Communications*, n°52, pp. 51-52.
- CAMPION-VINCENT, V., RENARD, J.-B., 2005, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot.
- DELFORGE, H., 2006, « Info ou inthoax », *Flair*, 22 février, p. 36.
- F. K., 2005, « Fausse tentative de rapt chez Ikea », *La Dernière Heure*, 12 octobre, p. 5.
- GOCHEL, L., 2002, « Rumeur du 'Sourire de l'Ange' : démenti formel », *Sudpresse*, mardi 22 octobre, p. 12.
- MEUNIER, J.-P., PERAYA, D., 2004, *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2^{ème} édition.
- MORIN, E. et al., 1969, *La Rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil.
- P.R., 2005 « Des tentatives de rapt d'enfants chez Ikea... », *La Libre Belgique*, 11 novembre.
- RAULIN, A., 2001, *Anthropologie urbaine*, Paris, éd. Armand Colin, coll. Cursus Sociologie.
- RENARD, J.-B., 1999, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- ROUQUETTE, M.-L., 2006, « Théorie des rumeurs et théorie des problèmes », *Diogenes*, n°213, janvier-mars, pp. 46-53.
- SCHUITEN, F., PEETERS, B., LEGUEBE, W., 2002, *Le Dossier B*, Belgique, Les impressions nouvelles.
- SCHUITEN, F., PEETERS, B., 2008, *Les cités obscures. Brüssel.*, Caserman.
- TOP, S., 1990, « Modern Legends in the Belgian Oral Tradition », *Fabula*, n°31 (3/4), pp. 272-278.
- VAN DE WINKEL, A., 2009, *Communication, croyance et construction identitaire : le cas des légendes urbaines. Analyse sémio-pragmatique de récits légendaires urbaines*, UCL, Louvain-la-Neuve.

Pour citer ce texte

Aurore VAN DE WINKEL, « Bruxelles au cœur des légendes urbaines? », *Brussels Studies*, Numéro 54, 14 novembre 2011, www.brusselsstudies.be

Liens

D'autres versions de ce texte sont disponibles

ePub FR : <http://tinyurl.com/BRUS54FREPUBLIC>

ePub NL : <http://tinyurl.com/BRUS54NLEPUBLIC>

ePub EN : <http://tinyurl.com/BRUS54ENEPUBLIC>

pdf FR : <http://tinyurl.com/BRUS54FRPDF>

pdf NL : <http://tinyurl.com/BRUS54NLPDF>

pdf EN : <http://tinyurl.com/BRUS54ENPDF>

Les vidéos publiées dans *Brussels Studies* sont visibles sur la chaîne Vimeo de *Brussels Studies* à l'adresse suivante :

<http://vimeo.com/channels/BruS>